



CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES - LOT 1

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES ET DE SERVICES

**PROCEDURE AVEC NEGOCIATION POUR
L'ACHAT DE PISCINE ITINERANTE POUR LE
DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE – LOT 1**

Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
Hôtel du Département
52 avenue de Saint Just
13256 MARSEILLE CEDEX 20

SOMMAIRE

<i>1 DISPOSITIONS GENERALES</i>	3
1.1 <u>Objet</u>	3
1.2 <u>Allotissement</u>	4
1.3 <u>Type de contrat</u>	4
1.4 <u>Délais de livraison</u>	4
<i>2 ACHAT D'UNE REMORQUE PISCINE</i>	5
<i>3 ESPACE DE COMMUNICATION ET COVERING DES VEHICULES</i>	6
<i>4 MISE EN SERVICE ET HORS SERVICE</i>	6

1 DISPOSITIONS GENERALES

Le Département des Bouches-du-Rhône souhaite mettre en place une piscine itinérante afin de favoriser l'apprentissage de la natation pour tous.

Cette action s'inscrit dans le cadre du label Terre de jeux 2024 et collectivités hôtes obtenu par le Département en 2020.

Par cette action, l'ambition est de diminuer le nombre de noyades accidentelles et de développer de manière considérable l'apprentissage de la natation sur notre territoire.

➤ **Les objectifs de la mission sont de :**

- Donner accès, à titre expérimental, à un équipement aquatique mobile à des enfants n'ayant jamais fréquenté une piscine et/ou qui vivent dans un secteur où les écoles sont dans l'incapacité de proposer des modules d'apprentissage de la natation à ses élèves, faute d'équipements sportifs à proximité.
- Proposer des animations de natation santé et/ou aqua phobie pour les personnes du bel âge et les personnes en situation de handicap.

1.1 Objet

L'objet de l'accord-cadre est :

L'ACHAT DE PISCINE ITINERANTE ET DE PRESTATIONS CONNEXES POUR LE DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE.

L'accord cadre comprend trois lots :

- **Lot 1 : Achat de piscine itinérante, formation technique pour la prise en main de la remorque**
- Lot 2 : Maintenance de piscine itinérante
- Lot 3 : Animation de piscine itinérante : Maître-Nageur Sauveteur diplômé de Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

Le présent C.C.T.P. porte sur le lot n°1.

Les lots 2 et 3 seront lancés en décalé en 2023.

Service gestionnaire :

POLE PROJETS SPORTS

Direction de la Jeunesse et des Sports

Hôtel du Département

52, avenue de Saint-Just

13004 Marseille

La procédure de passation utilisée est : Procédure Avec Négociation.

Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-3 du Code de la commande publique.

1.2 Allotissement

Les prestations sont réparties en 3 lots. Ce cahier des charges ne concerne que le lot 1.

Lot(s)	Désignation
1	<p>Achat de piscine itinérante, formation technique pour la prise en main de piscine itinérante.</p> <p>Accord cadre à prix global et forfaitaire et à bons de commande comprenant :</p> <p>L'achat d'une piscine itinérante pour une livraison envisagée en fin d'année 2023, la formation technique pour la prise en main du camion.</p> <p>Le montant maximum est porté à 650 000 € HT (hors DPGF) afin de faciliter l'acquisition d'une deuxième piscine itinérante si nécessaire.</p>

Les 2 autres lots feront l'objet d'un accord cadre distinct en 2023.

1.3 Type de contrat

L'accord-cadre est à la fois à prix global et forfaitaire et à prix unitaire.

Il donnera lieu à l'émission d'ordre de service et de bons de commande en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

1.4 Délais de livraison

Les délais maximum mentionnés dans cet article courent dès la notification (réception de l'ordre de service) de la commande par le Titulaire.

Le délai maximal de livraison, est de **12 mois décomptés en jours calendaires** à compter de la date de notification du marché.

En cas de délai plus court proposé, ce délai devient contractuel.

Un point d'étape sera fait régulièrement avec les services du Département pour échanger sur l'avancement de la construction du camion piscine.

2 ACHAT D'UNE REMORQUE PISCINE

➤ *Caractéristique de la remorque*

- Remorque et équipements neufs

- Une tolérance de + ou - 5% sera accordée sur toutes les dimensions et caractéristiques techniques suivantes :
- L'immatriculation du véhicule devra être faite dans les Bouches-du-Rhône ;
- Tous les papiers inhérents à la construction de la semi-remorque devront être remis au département : Notice, contrôle technique de mise en service, certificat de conformité, carte grise ;
- La semi-remorque devra avoir un minimum de garantie de 5 ans.

• **Une semi-remorque à 2 essieux, immatriculation 13 incluse**

- Longueur totale : Environ 13.60 m
- Largeur en position route : Environ 2.50 m
- Largeur en position déployée : Environ 4.00 m
- Hauteur en position route : Environ 4.00 m
- Hauteur totale en position déployée : Environ 4.60 m
- Poids total garanti /technique 19 200 kg / 42 000 kg

• **Habillage en panneaux sandwich polyuréthane isolés.**

• **Carrosserie à un tiroir à mouvement hydraulique et six béquilles de stabilisation avec aménagements :**

- 2 portes d'accès via des escaliers amovibles avec assistance et garde-corps
- 1 hayon élévateur motorisé et porte d'accès dédiée pour personnes en fauteuil roulant
- 6 cabines individuelles, un vestiaire aux normes PMR, un vestiaire MNS, un local de rangement, un espace infirmerie avec table de soins
- 1 WC type Sani broyeur adapté PMR et 1 lavabo avec mitigeur eau chaude eau froide
- 1 douche d'entrée sortie bassin avec 2 pommeaux de douche + 2 sèche cheveux
- Bassin inox (8 m x 2 m x 1.3 m) avec échelle d'accès télescopique
- Plancher réglable (8 m x 2 m) avec trappes de visite, système de levage motorisé
- Eclairages intérieur et extérieur
- Système de mise à l'eau des personnes en fauteuil roulant par transfert mécanique manuel, siège roulant de douche
- Local technique avec système connecté de chauffage et de traitement de l'eau (chlore) et de l'air (Prévu pour 50 baigneurs/jour, 7 jours /7, eau et air de 27° à 32°C pour température extérieure de -5 à 30°C)

➤ *Caractéristiques des installations techniques*

• **Système de traitement de l'air**

- Une pompe à chaleur pour le chauffage de l'eau et de l'air (28 à 30°C)
- Appareil de ventilation compact
- Gaine et grilles de ventilation sur toute une longueur de la remorque

- **Système de traitement de l'eau**
 - Préfiltration et pompage
 - Filtration
 - Automatisation du traitement de l'eau
 - o Stérilisation
 - o Neutralisation
 - o Régulations automatiques
- Filtre à charbon actif pour la diminution des composés organiques
 - Echangeur de chaleur
 - Pièces à sceller (grilles, buses...)
 - Tuyauteries et armatures

- **Accessoires**

- Trousse d'analyse de haute précision
- Pompe de transvasage
- Projecteurs POW LED
- Tableau de commande
- Relais d'alarme
- Raccordements électriques
- Aspirateur automatique
- Couverture bâche à bulle avec enrouleur

3 ESPACE DE COMMUNICATION ET COVERING DES VEHICULES

Le prestataire sera en charge d'effectuer le flochage intégral du véhicule en adéquation avec la charte graphique du département. Les visuels utilisés devront être validés par nos services avant Bon A Tirer (BAT). Le covering comprend :

- **Le flochage intérieur du véhicule**
- **Le flochage intégral extérieur du véhicule**
- **La bâche autour du camion**

4 MISE EN SERVICE ET HORS SERVICE

- **Technique :**

- Montage
- Raccordement aux installations : eau et électricité
- Mise en service : remplissage, mise à température
- Premiers contrôles sanitaires
- Mise hors service de l'équipement
- Démontage
- La vidange conformément à la réglementation en vigueur.
- L'évacuation des déchets et encombrants conformément à la réglementation en vigueur.

- **Administrative :**

Le Titulaire doit effectuer l'ensemble des démarches concernant les déclarations et autorisations réglementaires qui devront être demandées pour l'installation de ce type de dispositif.

- Demande d'ouverture de bassin
- Déclaration en Préfecture en relation avec la commune
- Mise à disposition de la documentation du véhicule pour faciliter l'implantation et l'exploitation de la semi-remorque...Prise en main du gestionnaire de la piscine.